



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Relations entre le Parlement et le Gouvernement

Question écrite n° 60433

#### Texte de la question

M Andre Berthol attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur le fait que sa question écrite no 27660 en date du 30 avril 1990 n'a toujours pas obtenu de reponse. La desinvolture dont le ministre fait preuve en la matiere a l'egard d'un membre du Parlement est tout a fait indecente compte tenu notamment des rappels concernant cette question et des dispositions du reglement de l'Assemblée nationale ayant valeur de loi organique, dispositions aux termes desquelles le Gouvernement doit repondre dans un delai de deux mois au plus aux questions écrites qui lui sont posees. Il souhaiterait qu'elle lui indique pour quelles raisons elle s'obstine a refuser de repondre a cette question écrite.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le droit de destruction des animaux nuisibles appartient au propriétaire. La commune agissant comme mandataire des propriétaires lorsqu'elle loue le droit de chasse sur le ban communal peut deleguer ce droit au locataire. Elle peut donc fixer les conditions de delegation de ce droit.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Berthol Andre](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60433

**Rubrique :** Parlement

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 juillet 1992, page 3331